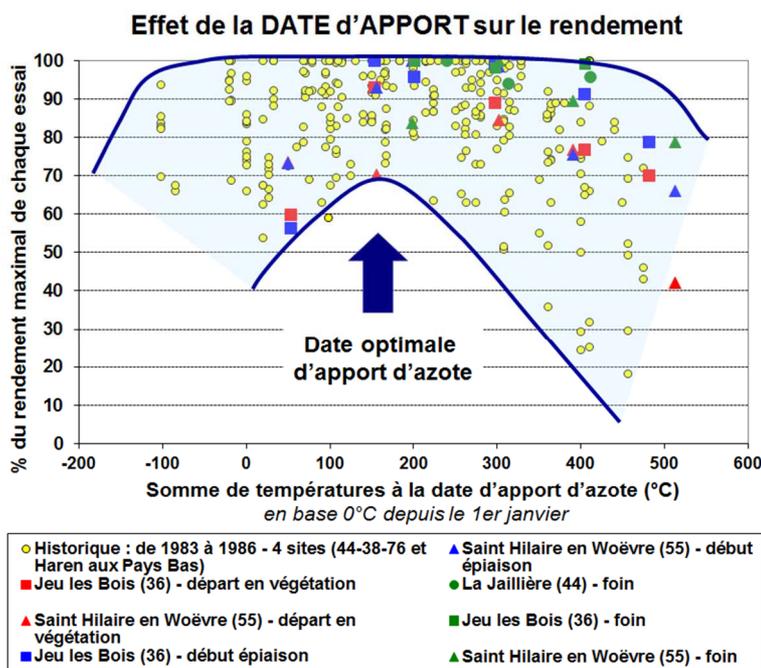


Préparer le PREMIER APPORT D'AZOTE sur prairie Un optimum incontestable à 200 °C

Ce mois de **janvier 2023** a commencé avec des températures proches de valeurs printanières plutôt qu'hivernales et fort heureusement la dernière décennie a été marquée par des températures inférieures aux normales saisonnières ce qui a permis de freiner le développement trop précoce de la végétation. Nous sommes donc en ce début février avec des températures conformes aux normales saisonnières et nous commençons à atteindre le seuil des 200° jour sur les zones de plaine et de piémont du département.



Les premiers apports d'azote sur les prairies précoces et fertiles type Ray grass vont pouvoir se réaliser d'autant plus que les conditions de portance de sol le permettent sur la quasi totalité des parcelles.

La fertilisation azotée de la prairie à la sortie d'hiver doit permettre d'assurer l'alimentation de la plante du démarrage de la végétation jusqu'à sa première exploitation. Les besoins en azote sont très importants dès le début de la croissance.

A cette époque compte tenue de la température du sol, la minéralisation de la matière organique ne permet pas d'assurer une alimentation en azote suffisante. En conséquence, pour optimiser le potentiel de production d'herbe au printemps, il faut apporter un complément d'azote surtout pour les prairies de graminées pures.

L'azote reste très cher cette année malgré un repli des prix. Les doses d'apport doivent être bien raisonnées en fonction d'un objectif de rendement (22 unités d'azote/tonne de Matière sèche), de la fourniture des sols et des apports éventuels de fumiers.

Un premier apport de 30 à 40 unités est largement suffisant au démarrage de la végétation. N'utilisez que des formes ammoniacales (ammonitrite) à action rapide à cette période de l'année.

La pluviométrie variant de 60 à 115 mm selon les secteurs ne permet cependant pas de combler le déficit hydrique de l'année 2022 et d'un début d'hiver relativement sec.



COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2023
Alaigne (320 m)	211° jour	75 mm
Belcaire (1002 m)	101° jour	81 mm
Belpech (250 m)	177° jour	91 mm
Castelnaudary (170 m)	217° jour	71 mm
Fanjeaux (360 m)	215° jour	84 mm
Granes (312 m)	198° jour	61 mm
Labécède Lauragais (306 m)	182° jour	85 mm
Lacombe	142° jour	115 mm
Les Martys (780 m)	110° jour	96 mm
Mouthoumet (538 m)	171° jour	67 mm
Saissac (510 m)	183° jour	114 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles.

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : Jean Luc PULL
Rédacteur : Jean-Luc PULL
Mise en page : Sandrine CAMPAYO
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Février 2023